

INEEDS

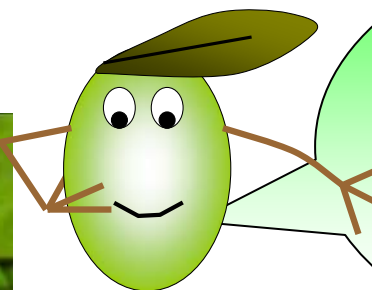
SDMP

Novembre/Décembre 2005

LE BULLETIN D'INFORMATION
DES MOULINS PRIVÉS

édito

Le Syndicat de Défense
des Moulins Privés
vous souhaite de bonnes fêtes
pour la nouvelle année 2006



Olivier
vous donne son
compte rendu
de la réunion du
18 Octobre 2005

Cher confrère,

La réunion annuelle de l'AFIDOL s'est tenue dans une des belles salles du Crédit Agricole d'Aix en Provence. Incontournable kermesse oléicole où, naturellement, notre syndicat n'était pas invité. Nous y sommes quand même allés. Son protocole était ainsi organisé que même si nous avions souhaité intervenir nous ne l'aurions pas pu. Nous avons sagement écouté. D'ailleurs seules quelques questions insignifiantes ont été posées.

Que s'est-il dit réellement ?

- Comme au théâtre, il y avait les deux acteurs principaux: le président et son directeur puis le reste de la troupe. Après les sempiternelles présentations et remerciements, le thème de « l'indispensable utilité de l'AFIDOL » a été abordé. Elle se dit seule capable de résoudre toutes les difficultés des oléiculteurs et mouliniers. Bref, sans elle nous serions orphelins.
- Pourquoi n'a-t-on pas évoqué les réelles difficultés de la vente et de nos stocks ? On s'est étendu sur les volumes d'huile **en général** et de sa consommation en particulier sans faire ressortir les véritables problèmes que connaissent nos huiles d'olives françaises. Rien non plus sur l'évolution des stocks et de leur altération. L'AFIDOL se loue de ses actions et de sa capacité de diffusion auprès des consommateurs et des professionnels de la revente.
- L'intervenante du service communication de l'AFIDOL nous donne le croustillant exemple d'un repas cocktail offert à la presse gastronomique au Fouquet's à Paris. Grosse dépense pour un résultat peu probant : 10 articles dans la presse et cela a coûté une petite fortune. L'intervenante n'en fut pas affectée pour autant... Est-il bien nécessaire d'inviter la fine fleur de notre région dans des restaurants huppés pour faire notre promotion ? L'AFIDOL le fait, surtout avec vos contributions...

➤ L'AFIDOL a l'intention d'éditer des fascicules sur les bienfaits de l'huile d'olive, admettons ! Un docteur, représentant l'Institut du Monde de l'Olivier (absorbé par l'AFIDOL), affirme que l'amertume de l'huile d'olive est due à une substance bénéfique dans la prévention du cancer du sein.

- Soit ! Mais l'huile d'olive n'a jamais été un remède, on ne peut pas le mentionner sur l'étiquetage du récipient contrairement à ce qui se fait aux Etats-Unis, affirme judicieusement l'inspecteur du service des fraudes.

L'ardence n'est d'ailleurs pas une qualité en soi. Les olives se ramassent déjà trop tôt, quand faudrait-il alors ouvrir les moulins ?

➤ **L'huile d'olive est bonne pour la santé !** Déclare le président. C'est connu depuis l'antiquité...

➤ L'AFIDOL a tout basé sur la promotion de l'huile d'olive pour faire découvrir notre produit aux profanes. Cette promotion bénéficie surtout aux huiles de l'Union Européenne car la différence de prix entre ces huiles et les huiles françaises, bien que diminuant, demeure trop élevée.

L'huile d'olive est un luxe au dessus de 15 € le litre.

La part de marché des huiles françaises était de 6%, elle passe actuellement à 4%. Même si les quantités vendues augmentent, la future surproduction d'huile de pays va largement l'engloutir et mènera droit à la mévente.

Cette politique promotionnelle ne tombe t-elle pas dans une logique industrielle ?

➤ Mieux encore, l'AFIDOL préconise la traçabilité... N'est-ce pas pour y faire figurer ses vignettes **huile d'olive de France**, fournies moyennant finance, et que seuls ses cotisants pourront apposer

➤ Le représentant de l'ONIC ONIOL explique à son tour les nouvelles dispositions de la réforme de la PAC concernant la prime à l'huile d'olive. Désormais elle sera calculée en fonction de la surface oléicole et sous le contrôle de la DDAF. On sait ce que cela donne déjà avec le riz ou le blé...

Les mouliniers demandent alors si cela se traduirait par une économie de paperasse. Le directeur de l'AFIDOL s'empare aussitôt du micro pour affirmer que rien ne changera.

➤ L'ONIC ONIOL, responsable de l'incitation à la surproduction pour avoir aidé les nouvelles plantations, envisage maintenant de subventionner les stocks d'huile d'olive dans les moulins. Cette disposition, ignorée de presque tous, sera débattue le vendredi 21 octobre en ministère.

Encore un futur scandale en perspective.

Lors de cette réunion nous n'avons entendu qu'un langage d'assisté, à aucun moment la loi du marché n'a été évoquée. **Aides par ci ! Aides par là !**

➤ La seule intervention positive de la réunion fut celle de l'inspecteur du service des fraudes. Il précise que l'étiquetage doit refléter la vérité du contenu. La clarté du texte est la meilleure garantie pour l'utilisateur. Évitez des termes du type : produit naturel, bon pour la santé...

L'étiquetage ne doit pas prêter à confusion pour le consommateur. Il donne l'exemple d'une étiquette dont le dessin ou la photo rappellerait la Provence alors que l'huile viendrait d'un pays de la CEE, d'où la nécessité de préciser l'origine. Pour la qualité et le goût de l'huile, le laboratoire du service des fraudes est compétent en la matière.

➤ En dépit de sa permanente autosatisfaction, l'AFIDOL nous a plongé dans l'inquiétude. Nous en sommes sortis convaincus d'avoir été manipulé de bout en bout pour pérenniser tous ceux qui gravitent autour de cette nébuleuse.

Avec 794 agriculteurs professionnels pour 20.000 oléiculteurs (chiffres donnés lors de la réunion), devons-nous continuer à encaisser des CVO ?


Si ces 794 agriculteurs jugent l'AFIDOL utile, qu'ils prennent alors leurs responsabilités.

Ne nous laissons plus berner.

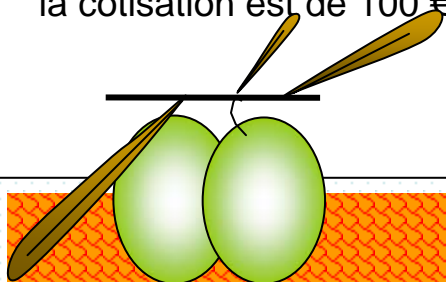
Trêve d'intermédiaires! Comptons d'abord sur nous-mêmes pour vendre notre huile sans rien attendre des fallacieuses promesses.

Indépendants et résolus, nous saurons vous défendre. Venez nous rejoindre, nous sommes à votre écoute et pensons vous avoir loyalement informé.

Bulletin d'adhésion

 Afin de soutenir le **Syndicat de Défense des Moulins Privés**,
une lettre de motivation est la bienvenue.

 Pour adhérer au **Syndicat de Défense des Moulins Privés**,
la cotisation est de 100 € par année oléicole.



SDMP

Syndicat de Défense des Moulins Privés

BULLETIN D'ADHÉSION

Je désire adhérer au Syndicat de Défense des Moulins Privés:

Nom:

Prénom:

Nom du moulin:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Fax:

Tél.:

Email:

Site:

Signature:

Bonne et heureuse année 2006

Notre nombre fera la différence et notre union fera la force.